



Dans ce numéro :

Plan canicule	1
Forum des familles	1
Nouveau look pour le salon de coiffure	1
Nouveau site internet	1
Les jeux olympiques à l'EHPAD	2
Tout savoir sur la nouvelle évaluation des ESSMS	3
Résultats de l'enquête de satisfaction de l'EHPAD	4
Réglementation et législation	4

Numéro 2

JUIN 2024

## Plan canicule



Les épisodes de fortes chaleurs et de canicule peuvent être dangereux pour la santé surtout chez les personnes les plus à risque.

Comme chaque année, le plan canicule est activé le 1er juin dans le but d'assurer la sécurité sanitaire des résidents et des agents, et ce jusqu'au 15 septembre.

Les consignes sont affichées dans l'établissement et les procédures et protocoles sont disponibles pour le personnel dans le logiciel Ageval.



Le 18 juin s'est tenue dans l'établissement la 5ème édition du forum des familles.

Familles et entourage des résidents de l'EHPAD et des usagers du SSIAD se sont retrouvés avec le personnel pour échanger sur le thème des droits et libertés de la personne âgée.

Un grand merci à Monsieur Gérard BRAMI, Docteur en droit et Directeur d'hôpital honoraire, pour la présentation de la Loi du 8 avril 2024 et du référentiel dont il est l'auteur, ainsi qu'à Monsieur Christophe REDEL pour la présentation du Centre de Ressources Territorial (CRT) des Paillons dont il est le coordonnateur.

La rencontre s'est clôturée par un moment convivial autour d'un apéritif.

## Un nouveau look pour le salon de coiffure

Le salon de coiffure situé au rez-de-chaussée a fait peau neuve. Nouveau bac à shampooing, murs fuchsia, nouveaux miroirs et collection de photos d'actrices.

Nous vous invitons à le découvrir rapidement.

Merci au service technique pour ce beau travail de rénovation.



## Nouveau site internet

Le site internet de l'établissement a également fait peau neuve avec une nouvelle présentation et de nouveaux contenus. Ces derniers continueront à être enrichis au fur et à mesure de l'actualité.

Nous vous invitons à le découvrir à l'adresse suivante :

<https://www.lafontouna.fr>

Comité de rédaction :

Marie-Jeanne GERAUD

Caroline LEMAY

Didier TOCHE

Vanessa TRUBERT

## Les jeux olympiques à l'EHPAD

A l'approche des jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, le sport est à l'honneur à l'EPA La Fontouna.

Du 7 au 14 juin se sont déroulés dans l'établissement des jeux olympiques pour les résidents.

Organisés par Anne-Laure et Catherine, ils ont réuni les résidents autour d'épreuves diverses et variées : basket, lancé de poids, course de relai, pétanque.



### La constitution des équipes et des bannières



### La cérémonie et le défilé d'ouverture



### Les épreuves



### Les résultats



# Tout savoir sur la nouvelle évaluation des ESSMS



L'évaluation médico-sociale, obligation légale, est un outil pour l'entrée dans la démarche qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Au-delà des obligations légales, la procédure d'évaluation constitue une formidable opportunité d'accompagner les structures dans la promotion de la culture d'amélioration continue de la qualité en faveur des usagers.

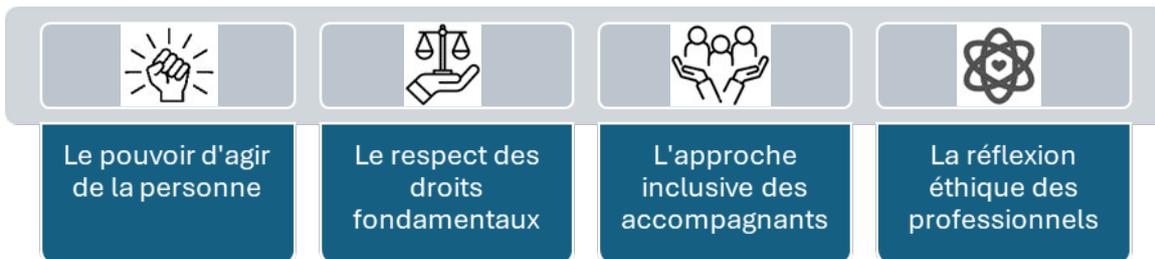
**UN DISPOSITIF D'EVALUATION SIMPLE SUR 3 AXES :**

1. Promouvoir une démarche continue d'amélioration de la qualité portée par les établissements
2. Engager les professionnels en évaluant le cœur de leurs pratiques professionnelles
3. Garantir la qualité des prestations des organismes évaluateurs

**3 ENJEUX PRINCIPAUX :**

- Permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours
- Renforcer la dynamique qualité au sein des établissements
- Promouvoir une démarche porteuse de sens pour les professionnels

**4 VALEURS FONDAMENTALES :**



**UN REFERENTIEL EN 3 CHAPITRES ET 9 THEMATIQUES :**

**1 LA PERSONNE**  
(la personne elle-même, son représentant légal)

**2 LES PROFESSIONNELS**

**3 L'ESSMS**  
(les représentants de la gouvernance)

- 1 BIEN-ETRE ET ÉTHIQUE
- 2 DROITS DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE
- 3 EXPRESSION ET LA PARTICIPATION DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE
- 4 CO-CONSTRUCTION ET LA PERSONNALISATION DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT
- 5 ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE
- 6 ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ
- 7 CONTINUITÉ ET LA FLUIDITÉ DES PARCOURS
- 8 POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES
- 9 DÉMARCHES QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

**POUR QUELLE FINALITÉ ?**

Même si l'évaluation reste une condition pour le **renouvellement de l'autorisation**, elle a également pour finalité :

- D'apporter une réponse pertinente et adaptée aux **attentes des personnes accompagnées** (qui auront ainsi une meilleure connaissance du niveau de qualité de l'établissement qui les accueille).
- De répondre de manière pertinente aux professionnels (en faisant notamment de cette démarche d'évaluation **un outil de management interne et d'amélioration des pratiques**).



**L'EHPAD sera évalué les 28 et 29 octobre 2024. Entre temps, il réalisera l'autoévaluation. Résidents, personnels, familles, membres du CVS et gouvernance seront mobilisés à cette intention.**



# Résultats de l'enquête de satisfaction des résidents et familles de l'EHPAD

Cette enquête s'est déroulée de mai à juin 2024. 18 résidents et 20 familles y ont répondu et nous les en remercions vivement. Les résultats ainsi obtenus nous permettent de valoriser nos points forts et cibler les points à améliorer dans le souci constant d'augmenter le degré de satisfaction des usagers.



## PROCHAINS EVENEMENTS :

- Conseil d'Administration le jeudi 4 juillet à 10H
- Comité éthique le jeudi 4 juillet à 13H30
- Comité social et d'établissement le vendredi 5 juillet à 14H
- Commission de coordination gériatrique le jeudi 11 juillet à 13H

Accueil Admission Information			L'accueil réservé par les équipes aussi bien administratives que soignantes est décrit comme satisfaisant à très satisfaisant. Le niveau d'information reçu est décrit comme satisfaisant. Les délais d'admission sont très satisfaisants. Un effort est à faire sur la présentation des lieux, des documents remis et des chartes. 100% des familles et 83% des résidents décrivent le contact avec le personnel comme de bonne qualité.
La vie à l'EHPAD			Le cadre intérieur et extérieur est décrit comme agréable (90% des résidents) et propre (94% des résidents). Toutefois, l'accès à l'espace extérieur est jugé difficile. Le résident est respecté (pas de tutoiement sans autorisation). Le sentiment de sécurité est important (80% des familles, 90% des résidents). De même, la possibilité de maintien du lien avec l'entourage est élevé (95% des familles, 78% des résidents).
La restauration			Globalement, la qualité et la quantité des repas sont perçues comme satisfaisantes. 70% des résidents et familles estiment que les goûts sont respectés.
Les soins			La qualité des soins est perçue comme satisfaisante à très satisfaisante. Un bémol toutefois sur la présence des médecins et l'information médicale donnée. 80% des familles et 89% des résidents ont le sentiment que le maintien de l'autonomie est assuré. 90% des familles et 72% des résidents sont satisfaits de l'accompagnement apporté au quotidien.
La chambre			Les chambres sont perçues comme adaptées aux besoins des résidents, propres, lumineuses et permettant le respect de la vie privée. Quelques remarques sur la vétusté des locaux. Le temps de réponse aux appels malades est perçu comme un point à améliorer ainsi que l'intrusion de résidents désorientés dans les chambres.
Le linge			80% des familles et 94% des résidents sont satisfaits à très satisfaits de la prestation linge. Il est fait état de quelques problèmes de type linge égaré ou donné à un autre résident.
L'animation			Résidents et familles sont satisfaits à très satisfaits de la prestation animation : qualité des activités, nombre d'animations proposées, communication du planning et intervention des animateurs. Les seules remarques concernent l'absence de sorties.
L'opinion			Seulement 20% des familles et 10% des résidents avaient une opinion positive de ce que représente l'EHPAD avant l'entrée. Depuis leur entrée dans l'établissement, 80% des familles et 78% des résidents ont une opinion positive de l'EHPAD. 93% des familles et 73% des résidents conseilleraient l'établissement à leur entourage.

Très satisfait

Satisfait

Peu satisfait

Pas satisfait

### LES POINTS FORTS DE L'ETABLISSEMENT

<p><b>POUR LES FAMILLES</b></p> <p>Etablissement bien situé, au calme Personnel : bienveillance, gentillesse, dévouement, professionnalisme Propreté</p>	<p><b>POUR LES RESIDENTS</b></p> <p>Propreté Animations Respect Personnel : gentillesse, disponibilité</p>
--	--

### LES POINTS A AMELIORER

<p><b>POUR LES FAMILLES</b></p> <p>Rénovation nécessaire des locaux Accès au jardin Nombre de personnel Temps consacré au repas</p>	<p><b>POUR LES RESIDENTS</b></p> <p>Sorties Vétusté des locaux Horaires des repas (trop tôt le soir)</p>
---	--

## Réglementation et législation

### Loi du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie

La loi comprend différentes mesures pour prévenir la perte d'autonomie, lutter contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées, mieux signaler les maltraitances et faciliter le travail des aides à domicile. L'établissement a d'ores et déjà initié une réflexion et des actions pour la mise en œuvre de cette loi.



Retrouvez-nous  
sur le web !  
**lafontouna.fr**